

La ville de Meyrin – dont le personnel s'élève à 825 membres - se distingue par son dynamisme, sa multiculturalité et la richesse de son tissu associatif et économique. Véritable centre urbain, Meyrin allie durabilité et qualité de vie. La Ville a une population de près de 27'000 personnes et offre plus de 30'500 emplois.

La Ville a toujours mené une politique active de promotion de la formation en entreprise en offrant des places d'apprentissage dans les nombreux et variés domaines d'activités qu'elle pratique. C'est dans ce cadre que, pour la rentrée 2026, la Ville ouvre une nouvelle filière de formation, au sein du service technique et voirie, en vue d'engager une ou un :

Apprentie recycleuse ou apprenti recycleur (CFC)

La recycleuse ou le recycleur collecte, trie, traite et stocke des matériaux et des substances réutilisables (verre, métaux, bois, carton, textiles, pneus, produits chimiques, appareils, etc.) en vue de leur réintégration dans les circuits de valorisation. Elle ou il prépare les déchets non exploitables ou dangereux pour leur transport vers des sites contrôlés d'élimination, contribuant ainsi à préserver la qualité de l'environnement.

Les candidates ou candidats doivent :

- avoir achevé leur scolarité obligatoire ;
- avoir 18 ans révolus ;
- démontrer des facultés pour les travaux manuels et physiques ;
- apprécier le travail en extérieur et soumis aux conditions météorologiques ;
- être minutieuses ou minutieux et attentives ou attentifs aux consignes ;
- participer avec succès à un stage d'observation d'une journée ;
- avoir un intérêt pour le service public ;
- avoir un intérêt prononcé pour la protection de l'environnement et la valorisation des déchets.

Vous apprendrez notamment à :

- réceptionner les déchets et accueillir le public meyrinois sur site ;
- distinguer les matières recyclables des autres déchets, identifier les substances nocives pour l'environnement et déterminer le procédé de triage et de traitement à appliquer ;
- trier les déchets, les stocker et les éliminer en respectant les prescriptions relatives à la protection de la santé, à la protection de l'environnement et à la prévention contre les accidents ;
- traiter et séparer l'ensemble des matières au moyen d'appareils mécaniques, hydrauliques, etc. ;
- entretenir les machines et équipements et effectuer des réparations simples ;
- stocker les déchets en fonction de leurs propriétés ;
- organiser les transferts et transbordements internes nécessaires (logistique) ou procéder à leur évacuation par des prestataires.

Nous vous offrons :

- une formation de trois ans dans un environnement de travail aux multiples secteurs d'activités, avec le soutien d'une équipe de professionnelles et professionnels ;
- 6 semaines de vacances ;
- une participation à l'assurance maladie à hauteur d'un tiers du montant moyen de la prime LAMal à Genève.

Entrée en fonction : 17 août 2026

Cet apprentissage vous intéresse :

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des bulletins scolaires des deux dernières années ainsi que de l'année en cours, copies des diplômes et certificats de travail, si vous avez déjà eu une première expérience) sur www.meyrin.ch/emploi d'ici au **mercredi 11 mars 2026** compris.

Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus seront détruits.